



## **GROUPE SMALTO**

2 rue Bassano

75116 PARIS

# **COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS AU**

**31 mars 2019**

# SOMMAIRE

I.	BILAN .....	3
II.	COMPTE DE RESULTAT .....	4
III.	ANNEXE .....	5
1.	<i>PRESENTATION DU GROUPE ET HISTORIQUE</i> .....	5
2.	<i>FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</i> .....	5
3.	<i>EVENEMENTS POST-CLOTURE</i> .....	6
4.	<i>SOUTIEN AUX FILIALES</i> .....	6
5.	<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i> .....	6
5.1.	Principe de consolidation .....	7
5.2.	Méthodes comptables .....	9
6.	<i>PERIMETRE DE CONSOLIDATION</i> .....	13
6.1.	Organigramme .....	13
6.2.	Périmètre de consolidation .....	13
6.3.	Notes sur les filiales non consolidées .....	13
6.4.	Date de clôture .....	13
6.5.	Variations de périmètre .....	13
7.	<i>NOTE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT</i> .....	14
7.1.	Notes sur le bilan .....	14
7.1.1.	Immobilisations incorporelles .....	14
7.1.2.	Immobilisations corporelles .....	15
7.1.3.	Immobilisations financières .....	15
7.1.4.	Stocks et en cours .....	16
7.1.5.	Etat des créances et des dettes .....	16
7.1.6.	Echéance des créances et des dettes .....	17
7.1.7.	Actifs d'impôts différés .....	17
7.1.8.	Variations des capitaux propres consolidés .....	18
7.1.9.	Etat de provisions .....	19
7.1.10.	Dettes Financières .....	19
7.2.	Notes sur le compte de résultat : .....	20
7.2.1.	Ventilation du Chiffre d'affaires .....	20
7.2.2.	Résultat financier .....	20
7.2.3.	Résultat exceptionnel .....	21
7.2.4.	Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices .....	21
7.2.5.	Preuve d'impôt .....	22
8.	<i>AUTRES INFORMATIONS</i> .....	23
8.1.	Capital social .....	23
8.2.	Valeurs mobilières donnant accès au capital .....	23
8.3.	Litiges .....	24
8.4.	Effectif .....	24
8.5.	Rémunération des dirigeants .....	24
8.6.	Honoraires des commissaires aux comptes .....	25
8.7.	Engagements hors bilan .....	25
8.8.	Entreprises Liées .....	25
9.	<i>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE</i> .....	26

# I. BILAN

Actif en EUR	31/03/2019	31/03/2018
<b>Ecart d'acquisition</b>		
<b>Capital souscrit non appelé</b>		
Immobilisations incorporelles	13 451 714	13 574 364
Immobilisations corporelles	307 471	82 535
Immobilisations financières	351 889	344 025
Participations par mise en équivalence		
<b>Actif immobilisé</b>	<b>14 111 074</b>	<b>14 000 924</b>
Stocks et en-cours	935 301	2 278 330
Créances clients et comptes rattachés	644 201	1 559 751
Actifs d'impôts différés	97 991	18 397
Autres créances	975 236	1 707 676
Valeurs mobilières de placement		7 832
Disponibilités	377 537	417 373
<b>Actif circulant</b>	<b>3 030 266</b>	<b>5 989 359</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>190 223</b>	<b>387 097</b>
<b>Total Actif</b>	<b>17 331 563</b>	<b>20 377 380</b>

Passif	31/03/2019	31/03/2018
Capital social ou individuel	2 194 961	2 194 860
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 321 537	19 321 537
Ecart de réévaluation		
Réserves	-34 366 451	-28 881 885
Résultat Groupe	-3 302 543	-5 484 400
Provisions réglementées		
Titres en auto-contrôle		
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>	<b>-16 152 496</b>	<b>-12 849 888</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		
<b>Autres fonds propres</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 793 853</b>	<b>1 865 150</b>
Emprunts et dettes financières	10 231 878	10 273 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 655 298	4 511 379
Dettes fiscales et sociales	2 588 447	5 492 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 096 408	11 050 147
<b>Dettes</b>	<b>31 572 031</b>	<b>31 327 517</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>118 175</b>	<b>34 601</b>
<b>Total Passif</b>	<b>17 331 563</b>	<b>20 377 380</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT

En EUR	31/03/2019	31/03/2018
Ventes de marchandises	3 178 537	3 889 227
Production vendue	1 004 296	1 727 483
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 182 833</b>	<b>5 616 710</b>
Production stockée	106 942	-170 182
Subventions d'exploitation	3 000	
Reprises sur provisions	2 693 429	2 879 379
Autres produits	39 666	55 686
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2 843 037</b>	<b>2 764 883</b>
Achats et variations de stocks	1 160 367	2 681 703
Autres achats et charges externes	2 717 714	3 239 109
Impôts et taxes	85 756	113 669
Charges de personnel	2 597 859	3 118 742
Dotations aux amortissements des immobilisations	137 997	796 548
Dotations aux provisions pour risques et charges	71 009	64 826
Autres provisions et charges d'exploitation	4 972 710	2 416 288
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11 743 412</b>	<b>12 430 885</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-4 717 542</b>	<b>-4 049 292</b>
Produits financiers	-5 205	62 627
Charges financières	495 426	684 508
<b>Résultat financier</b>	<b>-500 631</b>	<b>-621 881</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-5 218 173</b>	<b>-4 671 173</b>
Produits exceptionnels	2 271 059	1 568 383
Charges exceptionnelles	229 887	2 399 300
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 041 172</b>	<b>-830 917</b>
<b>Impôt sur le résultat</b>	<b>125 542</b>	<b>-17 690</b>
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>	<b>-3 302 543</b>	<b>-5 484 400</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
<b>Résultat d'ensemble consolidé</b>	<b>-3 302 543</b>	<b>-5 484 400</b>
<b>Résultat groupe</b>	<b>-3 302 543</b>	<b>-5 484 400</b>
<b>Résultat hors-groupe</b>		
Résultat par action	-0,15046	-0,24986
Résultat dilué par action	-0,15046	-0,24986

## III. ANNEXE

### 1. PRESENTATION DU GROUPE ET HISTORIQUE

SMALTO a été constituée le 11 juillet 1986 par apport en numéraire en capital pour un montant de 5 000 euros.

SMALTO est spécialisée dans la création et la distribution de vêtements et d'accessoires pour hommes, avec un positionnement orienté haut de gamme.

L'exploitation de la marque Smalto est déclinée à travers les métiers suivants :

- La couture : les pièces d'habillement sont réalisées intégralement sur mesure par l'atelier Smalto à Paris.
- Le prêt-à porter : SMALTO commercialise deux lignes de prêt-à-porter :
  - Ligne 1 « haut de gamme », griffée « Smalto » avec un positionnement « tailleur-créateur ».
  - Ligne 2, « plus mode » griffée « Smalto By ».
- Les licences : SMALTO accorde des contrats de licence de marque dans des domaines variés liés à la mode tels que le parfum, la lunetterie, la maroquinerie ou les accessoires.

La commercialisation française et internationale des produits de prêt à porter est réalisée soit au travers de points de vente exploités directement par SMALTO (2 actuellement), soit par le biais de contrat de distribution multimarque. SMALTO est très attachée à son image de marque ; c'est pourquoi le réseau de vente est très sélectif.

Il convient de préciser que la Société n'est pas contrainte à l'établissement de comptes consolidés dans la mesure où elle ne dépasse pas les seuils réglementaires.

Les comptes consolidés au 31 mars 2010 constituaient la 1ère consolidation du groupe SMALTO.

La réalisation d'une consolidation est une volonté de la Direction Générale qui a souhaité anticiper cette éventuelle future obligation.

### 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société SMALTO a cédé la participation qu'elle détenait dans la société Luxury Distribution Cannes en date du 18 mai 2018 pour 1 euro sans garantie de passif.

A noter également le remplacement au poste de directeur général de Mme Agnès Sarah Espinasse par M. Ludovic Dauphin en date du 8 mars 2019.

Le Groupe continue sa réorganisation profonde.

Enfin, la société SMALTO a obtenu deux prorogations successives de délai de tenue de son assemblée générale, en date du 9 août 2019 puis en date du 26 novembre 2019, portant la date ultime au 31 décembre 2019 puis au 28 février 2020.

La société Francesco Smalto International a également obtenu deux prorogations successives de délai de tenue de son assemblée générale, en date du 10 septembre 2019 puis en date du 26 novembre 2019, portant la date ultime au 30 novembre 2019 puis au 28 février 2020.

### 3. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Le 29 juin 2018, Francesco Smalto International a conclu pour une durée de 42 mois avec Branded Group, un contrat de licence de création Design fabrication et de distribution pour du linge de maison ; sous-vêtements masculins ; valises à roulettes.

Par courrier du 26 mars 2019, Francesco Smalto International a résilié la convention aux torts exclusifs de Branded Group, et a mis en demeure cette dernière de lui régler la somme globale de 56.155,55 euros TTC au titre de trois factures impayées.

Le 18 juin 2019, Branded Group a assigné Francesco Smalto International, devant le Tribunal de Commerce de Paris afin qu'il constate que cette dernière avait abusivement résilié le contrat la liant avec la société Branded Group causant de graves préjudices à cette dernière. Branded demande la condamnation de la société Francesco Smalto International aux sommes suivantes : 5 580 015 € au titre du gain manqué ; 912 135,44 € à parfaire au titre de la perte subie et 50 000 € au titre du préjudice né de l'atteinte à l'image et à la réputation.

A l'audience du 26 novembre 2019, la société Francesco Smalto a déposé ses écritures.

Elle démontre parfaitement l'absence d'approbation expresse de la société sur les modèles de Produit ou d'emballage réalisés par Branded Group, et par conséquent, elle demande au tribunal de constater la violation du contrat de licence.

La société Francesco Smalto demande la condamnation de la société Branded Group aux sommes suivantes : 50 644,63 € à Smalto, au titre de ses factures impayées, 35 040,27 € TTC, soit la différence entre le montant des factures ci-dessus et la contrepartie en euros de la rémunération forfaitaire totale due pour la première année du contrat de licence, 10 000 € à titre de dommages-intérêts pour procédure abusive et 1 000 000 € à Smalto, à titre de dommages-intérêts pour atteinte à la marque.

La procédure est en cours.

Enfin, le 27 janvier 2020, la société Francesco Smalto International a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices du 1er avril 2016 au 31 mars 2019 : le premier rendez-vous est programmé pour le 28 février 2020.

### 4. SOUTIEN AUX FILIALES

Le principal actionnaire de la société Smalto, en application du maintien du principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels et consolidés de cette dernière, s'est engagé :

- à ne pas demander le remboursement de ses prêts et comptes courants actuels et futurs jusqu'à fin mars 2021,
- à faire les apports de fonds nécessaires pour garantir auprès d'Acanthe Développement, bailleur des locaux, le paiement des loyers des locaux situés 2 rue de Bassano, jusqu'à fin mars 2021
- à assurer le financement du plan de trésorerie du groupe qui présente des besoins de trésorerie à hauteur de 4.870.000 euros (y compris les loyers d'Acanthe Développement), et ce jusqu'à fin mars 2021.

Toutefois, si la trésorerie de ces sociétés le permet, le principal actionnaire se réserve le droit de demander le remboursement de son compte courant sans que cela mette en péril les sociétés.

## 5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 5.1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

#### *Principe général*

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions des règlements CRC n°2005-10 du 3 novembre 2005 et n°2015-07 du 23 novembre 2015 afférents à l'actualisation du règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatifs aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques. Les notes explicatives ci-après en sont partie intégrante.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Pour établir ces informations financières, la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, incorporels et corporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, sans préjuger du résultat des actions engagées par la Direction pour accélérer le développement du Groupe, il a été pris pour hypothèse que la reprise resterait lente dans le temps. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de réorganisation de l'activité.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs ayant servi à l'établissement des comptes consolidés se résument comme suit :

#### *Première consolidation*

Le Groupe avait choisi d'appliquer l'option prévue par le règlement 99-02 (section V) qui permettait, par dérogation, de ne pas retraiter rétroactivement les écritures relatives aux opérations d'acquisitions-cessions qui étaient réalisées antérieurement à l'ouverture de l'exercice de la première consolidation. Ce traitement s'appliquait à l'ensemble des opérations d'acquisitions-cessions antérieures au 1er avril 2009. Les premiers comptes consolidés du Groupe avaient été établis pour l'exercice clôturé au 31 mars 2010.

En l'absence des informations nécessaires, il n'avait pas pu être procédé, même partiellement, à la détermination rétroactive des écarts d'acquisition. Conformément aux dispositions du paragraphe 211 de la méthodologie relative aux comptes consolidés publiée par le Conseil National de la Comptabilité et

approuvée par arrêté ministériel du 9 décembre 1986, la différence entre la valeur comptable des titres chez la société consolidante et la part de capitaux propres de l'entreprise consolidée à laquelle ils correspondent à la date d'établissement des premiers comptes consolidés, a été portée au passif du premier bilan consolidé, dans les réserves consolidées. Ce traitement a été appliqué à l'ensemble des opérations d'acquisitions-cessions antérieures au 1er avril 2009.

### ***Périmètre de consolidation***

Les sociétés dans lesquelles Smalto exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les résultats des sociétés acquises sont intégrés à partir de la date d'acquisition. Toutes les sociétés consolidées par le Groupe ont clôturé leurs comptes au 31 mars 2019.

### ***Elimination des comptes et transactions réciproques***

Les comptes réciproques et les opérations réalisées à l'intérieur du groupe entre les sociétés intégrées ont été éliminés.

### ***Conversion***

Les éléments exprimés en devises étrangères sont convertis comme suit :

- les transactions en devises sont converties au taux de la date d'opération ;
- à la clôture de l'exercice, les soldes monétaires sont évalués au taux de clôture ;
- les pertes ou profits résultant de la conversion des transactions en devises sont inclus dans les comptes de résultat.

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat des sociétés étrangères est converti au taux moyen annuel.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « écart de conversion » dans les capitaux propres.

### ***Harmonisation des principes comptables***

Préalablement à la consolidation, les principes comptables utilisés pour les comptes annuels des sociétés consolidés sont harmonisés.

### ***Écarts d'acquisition***

L'écart de première consolidation représente la différence à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés du groupe à l'exception de la société mère, la société consolidante. La différence entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part de situation nette des sociétés concernées à la date d'acquisition, est ventilée entre écart d'évaluation et écart d'acquisition.

L'écart d'évaluation correspond aux plus-values latentes sur éléments d'actif immobilisé. Il est porté en augmentation desdits postes à 100 % pour les sociétés intégrées globalement et suivant le pourcentage de détention pour les sociétés intégrées proportionnellement.



La partie résiduelle non affectée est portée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écart d'acquisition » et est amortie sur la durée attendue de rentabilité des capitaux investis lors de l'opération.

Conformément aux dispositions du Règlement CRC 99-02 modifié, le groupe dispose d'une fenêtre d'affectation pour procéder à l'allocation de son écart de première consolidation : la période d'affectation du prix d'acquisition d'une société court en effet jusqu'à la date de clôture de l'exercice suivant l'opération.

Les écarts d'acquisition négatifs (Badwill) sont inscrits au passif en provision pour risques et charges et font l'objet dans le cas où ils correspondraient à une prévision de pertes futures à une reprise par résultat étalée sur la durée des pertes prévues. Si l'évaluation des actifs ou des passifs identifiables a pour conséquence de faire apparaître un écart d'acquisition négatif, la constatation de ces écarts d'évaluation est limitée à due concurrence.

Les écarts d'acquisition doivent être soumis à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur se référer à la note 7.1.1

#### ***Frais d'acquisition des immobilisations***

Conformément au règlement CRC n°99-02, les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés dans le coût des actifs concernés.

#### ***Comparabilité des comptes***

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables identiques à ceux de l'exercice précédent.

## **5.2. METHODES COMPTABLES**

#### ***Les immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles sont composées :

- des droits au bail qui sont évalués à leur coût historique (y compris frais d'acquisition), et font l'objet d'évaluations auprès d'experts indépendants, et d'un calcul de valeur d'utilité par l'établissement d'actualisation de flux futurs de trésorerie estimés. Une valeur d'expertise et d'utilité inférieure aux montants inscrits dans les comptes entraînerait la constatation d'une provision ;
- d'un fichier client assimilable à une part de marché. En effet, compte tenu du positionnement de Smalto dans le secteur du luxe pour hommes, les clients du fichier sont censés rester acquis à l'entreprise et peuvent être conservés par un entretien régulier. Le fichier s'apparente davantage à une part de marché et n'est donc pas amortissable. Par ailleurs, le fichier ne générant pas de flux de trésorerie largement indépendants de ceux de l'activité du point de vente, la valeur recouvrable de cet actif isolé ne peut être déterminée ;

Les autres immobilisations incorporelles concernent les logiciels, brevets, marques et autres droits.

Les frais de développement correspondent aux frais de création de collections comptabilisés directement en charges.

Leur durée d'amortissement est comprise entre 1 et 3 ans.

#### ***Immobilisations corporelles***

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Nature	Mode	Durée probable d'utilisation
Outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements, aménagements installations	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport véhicules de tourisme	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

### **Dépréciation d'actifs**

Les immobilisations incorporelles et corporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les éléments externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Si les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de certains actifs.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par l'actif.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession éventuelle. La société considère que la valeur d'usage correspond aux flux nets actualisés de trésorerie attendus. Ces deniers sont déterminés sur la base des données budgétaires.

### **Immobilisations Financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements.

### ***Imposition différée***

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan selon la conception étendue pour tenir compte du décalage entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

En application de la méthode du report variable, les impôts différés sont ajustés, chaque année, en fonction des changements des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont pris en compte :

- lorsqu'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans le futur,
- à hauteur des passifs d'impôts différés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs restent récupérables.

### ***Stocks***

Valeur brute : Les stocks de matières premières et de marchandises dans les entrepôts et en magasins sont évalués au coût d'acquisition majoré des éventuels frais accessoires. Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au coût de revient usine, selon leur stade de fabrication à la date de clôture de l'exercice.

Dépréciations : Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections.

### ***Créances clients et comptes rattachés***

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable estimée est inférieure à la valeur comptable. Les créances identifiées comme douteuses font l'objet d'une provision spécifique, déterminée au cas par cas, en fonction des garanties et des risques estimés.

### ***Valeurs mobilières de placement***

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cessions sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

### ***Disponibilités***

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition. Elles sont évaluées à leur coût historique ou à leur valeur de réalisation, si celle-ci est inférieure.

### ***Provisions pour risques et charges***

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de

tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC.

### ***Emprunts***

Le Groupe a émis un emprunt obligataire convertible. Celui-ci est enregistré pour sa valeur historique. Des intérêts courus sont enregistrés pour la période intercalaire entre le paiement des intérêts et la clôture de l'exercice.

### ***Chiffre d'affaires***

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et avantages liés à la propriété.

Les rabais, remises et ristournes consentis aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes. Ils sont classés en réduction du chiffre d'affaires.

Les produits de licences et les produits de détaxes sont intégrés en chiffre d'affaires.

### ***Résultat financier***

Le résultat financier est principalement constitué du résultat sur opération de change, des produits de cessions de valeurs mobilières de placements, des intérêts d'emprunts, et des provisions pour dépréciation sur valeurs mobilières de placement.

Les intérêts reçus et à recevoir sont reconnus en produits financiers.

### ***Résultat exceptionnel***

D'une manière générale, les produits et charges exceptionnels enregistrent les éléments extraordinaires, c'est à dire ceux qui ne présentent pas de lien avec l'activité courante de l'entreprise.

### ***Résultat par action***

Le résultat par action non dilué est calculé selon les principes énoncés par l'avis n°27 de l'Ordre des Experts-Comptables.

Il est obtenu en divisant le résultat annuel consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital.

Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'obligations convertibles sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée. En cas de perte, aucun résultat net par action diluée n'est calculé.

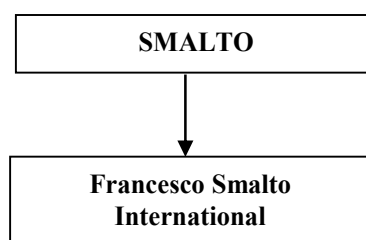
### ***Méthodes préférentielles***

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages au personnel,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

## 6. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 6.1. ORGANIGRAMME



### 6.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés englobent les comptes de la société mère SMALTO ainsi que les filiales définies ci-dessous :

Sociétés	31/03/2019			31/03/2018		
	% intérêt	% contrôle	Méthode	% intérêt	% contrôle	Méthode
SMALTO		Consolidante			Consolidante	
FSI	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LDC				100%	100%	IG
SC Pontault DS				100%	100%	IG

*IG : Intégration Globale*

*IP : Intégration proportionnelle*

*MEE : Mise en équivalence*

### 6.3. NOTES SUR LES FILIALES NON CONSOLIDEES

Néant

### 6.4. DATE DE CLOTURE

La société mère SMALTO arrête ses comptes au 31 mars, es dates de clôture des filiales sont également au 31 mars.

### 6.5. VARIATIONS DE PERIMETRE

Les entités LDC et SC Pontault DS sont sorties du périmètre suite à la cession des titres en mai 2018.

## 7. NOTE SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

### 7.1. NOTES SUR LE BILAN

#### 7.1.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>1 440 000</b>					<b>1 440 000</b>
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	2 254 250		425 641	-708		1 827 901
Fonds commercial	8 835 060				1	8 835 061
Autres immobilisations incorporelles	3 131 511					3 131 511
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Immobilisations Incorporelles brutes</b>	<b>14 220 821</b>		<b>425 641</b>	<b>-708</b>	<b>1</b>	<b>13 794 473</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>	<b>1 440 000</b>					<b>1 440 000</b>
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	646 457	105 344	408 334	-708		342 759
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>646 457</b>	<b>105 344</b>	<b>408 334</b>	<b>-708</b>		<b>342 759</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
<b>Ecarts d'acquisition</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets et droits similaires	1 607 793	-105 344	17 307			1 485 142
Fonds commercial	8 835 060				1	8 835 061
Autres immobilisations incorporelles	3 131 511					3 131 511
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>13 574 364</b>	<b>-105 344</b>	<b>17 307</b>		<b>1</b>	<b>13 451 714</b>

Au 31 mars 2019, les droits au bail intègrent la boutique rue François 1er pour 8,5 M€ et la boutique cours de l'Intendance à Bordeaux pour 0,4 M€.

Les boutiques de François 1er et de Bordeaux avaient fait l'objet d'une évaluation en 2015 par un expert immobilier indépendant.

Au 31 mars 2019, la valeur de ces actifs a été estimée sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe dans un contexte de réorganisation de l'activité.

Les concessions, brevets et licences s'élèvent à 1,7 M€ dont 1,5 M€, de droit d'exploiter la marque en Chine (amortissable sur 20 ans à partir du 01/04/2017).

Les autres actifs incorporels pour 3, 1 M€ concernent le fichier client assimilable à une part de marché.

### 7.1.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions		193 770				193 770
Installations techniques, matériel, outillage	107 335		2 000	-24 130	1	81 206
Autres immobilisations corporelles	4 461 510		441 182	-435 723	3	3 584 608
Immobilisations en cours		68 133				68 133
Avances et acomptes						
<b>Valeurs brutes</b>	<b>4 568 845</b>	<b>261 903</b>	<b>443 182</b>	<b>-459 853</b>	<b>4</b>	<b>3 927 717</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions		8 750				8 750
Installations techniques, matériel, outillage	104 354	2 418	701	-24 130	-735	81 206
Autres immobilisations corporelles	4 381 956	21 246	437 927	-435 723	738	3 530 290
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>4 486 310</b>	<b>32 414</b>	<b>438 628</b>	<b>-459 853</b>	<b>3</b>	<b>3 620 246</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions		185 020				185 020
Installations techniques, matériel, outillage	2 981	-2 418	1 299		736	
Autres immobilisations corporelles	79 554	-21 246	3 255		-735	54 318
Immobilisations en cours		68 133				68 133
Avances et acomptes						
<b>Valeurs nettes</b>	<b>82 535</b>	<b>229 489</b>	<b>4 554</b>		<b>1</b>	<b>307 471</b>

### 7.1.3. Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts et cautionnement versés par Smalto (189 K€) et FSI (163 K€) dans le cadre des locations immobilières.

### 7.1.4. Stocks et en cours

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	284 908	9 607	-91 057		1	203 459
En-cours de production de biens		86 617				86 617
Produits intermédiaires et finis	133 060	20 325				153 385
Marchandises	2 398 708	750 164				3 148 872
<b>Valeurs brutes</b>	<b>2 816 676</b>	<b>866 713</b>	<b>-91 057</b>		<b>1</b>	<b>3 592 333</b>

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	92 847	3 578	-8 887		1	87 539
En-cours de production de biens						
Produits intermédiaires et finis	14 876	105 396			1	120 273
Marchandises	430 623	2 018 597				2 449 220
<b>Provisions</b>	<b>538 346</b>	<b>2 127 571</b>	<b>-8 887</b>		<b>2</b>	<b>2 657 032</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matières premières, approvisionnements	192 061	6 029	-82 170			115 920
En-cours de production de biens		86 617				86 617
Produits intermédiaires et finis	118 184	-85 071			-1	33 112
Marchandises	1 968 085	-1 268 433				699 652
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2 278 330</b>	<b>-1 260 858</b>	<b>-82 170</b>		<b>-1</b>	<b>935 301</b>

### 7.1.5. Etat des créances et des dettes

Valeurs brutes	Valeurs Brutes Ouvertures	Valeurs Brutes Clôture
Créances clients et comptes rattachés	4 026 035	901 112
Actifs d'impôts différés	18 397	97 991
Autres créances *	1 712 676	980 236
<b>Valeurs brutes</b>	<b>5 757 108</b>	<b>1 979 339</b>

Provisions	Ouverture	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	2 466 284	256 911
Actifs d'impôts différés		
Autres créances	5 000	5 000
<b>Provisions</b>	<b>2 471 284</b>	<b>261 911</b>

Valeurs nettes	Ouverture	Clôture
Créances clients et comptes rattachés	1 559 751	644 201
Actifs d'impôts différés	18 397	97 991
Autres créances	1 707 676	975 236
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3 285 824</b>	<b>1 717 428</b>



Valeurs brutes	Valeurs Brutes Ouvertures	Valeurs Brutes Clôture
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 511 379	2 655 298
Dettes fiscales et sociales	5 492 869	2 588 447
Autres dettes *	11 050 147	16 096 408
<b>Valeurs brutes</b>	<b>21 054 395</b>	<b>21 340 153</b>

\* y compris avances et acomptes versés sur commandes

### 7.1.6. Echéance des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Autres immobilisations financières	351 889			351 889
Avances et acomptes versés sur commandes	89 234	89 234		
Créances clients et comptes rattachés	566 679	566 679		
Clients douteux	334 433	334 433		
Actif d'impôt différé	97 991			97 991
Autres créances	891 002	891 002		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 331 228</b>	<b>1 881 348</b>		<b>449 880</b>

La créance de carry-back est à plus d'un an car elle a fait l'objet d'un nantissement par l'Administration Fiscale.

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	9 999 960		9 999 960	
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	218 629	218 629		
Concours bancaires courants	13 289	13 289		
Emprunts en crédit bail				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	475 173	475 173		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 180 125	2 180 125		
Dettes fiscales et sociales	2 588 447	2 588 447		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 096 408	204 547	15 891 861	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 572 031</b>	<b>5 680 210</b>	<b>25 891 821</b>	

### 7.1.7. Actifs d'impôts différés

En Milliers d'EUR	Ouverture	Clôture	En Milliers d'EUR	Ouverture	Clôture
Déficits reportables activés	1 100	1 100			
Provision retraite	102	98	Impôts différés actifs	18	98
Différences temporaires	4	4	Impôts différés passifs	-914	-998
Réévaluation actifs incorporels	-2 102	-2 102			
<b>Total impôts différés nets</b>	<b>-896</b>	<b>-900</b>	<b>Total impôts différés nets</b>	<b>-896</b>	<b>-900</b>

Les déficits reportables non activés s'élèvent 46.461 K€ pour la France.

La société considère que les impôts différés actifs ont une échéance liée au dénouement de la réévaluation des actifs incorporels.

### 7.1.8. Variations des capitaux propres consolidés

En Milliers d'EUR	Capital	Primes sur le capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
<b>Capitaux propres N-2</b>	<b>2 195</b>	<b>19 322</b>	<b>-20 939</b>	<b>-6 653</b>	<b>-1 290</b>	<b>-7 365</b>	

Correction des A nouveaux

Affectation en réserves

Distributions de dividendes

Variation de capital

Résultat N-1

Variations des écarts de conversion

Incidence des réévaluations

Entrée de périmètre

Sortie de périmètre

Changement de méthode

Restructuration fusion

Changement d'intérêts

Variation de périmètre

Autres variations

			-6 653	6 653			
				-5 484		-5 484	
			-1 290		1 290		

<b>Capitaux propres N-1</b>	<b>2 195</b>	<b>19 322</b>	<b>-28 882</b>	<b>-5 484</b>		<b>-12 850</b>	
-----------------------------	--------------	---------------	----------------	---------------	--	----------------	--

Correction des A nouveaux

Affectation en réserves

Distributions de dividendes

Variation de capital

Résultat N

Variations des écarts de conversion

Incidence des réévaluations

Entrée de périmètre

Sortie de périmètre

Changement de méthode

Restructuration fusion

Changement d'intérêts

Variation de périmètre

Autres variations

			-5 484	5 484			
				-5 004		-5 004	

<b>Capitaux propres N</b>	<b>2 195</b>	<b>19 322</b>	<b>-34 366</b>	<b>-3 303</b>		<b>-16 152</b>	
---------------------------	--------------	---------------	----------------	---------------	--	----------------	--

### 7.1.9. Etat de provisions

	Ouverture	Augmentations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions pour retraite	367 523	48 929		-66 482	349 970
Autres provisions pour risque et charge *	583 662	22 080	-112 680	-47 435	445 627
<b>Valeurs brutes</b>	<b>951 185</b>	<b>71 009</b>	<b>-112 680</b>	<b>-113 917</b>	<b>795 597</b>

\* Hors provision pour passif d'impôts différés

Les « provisions autres risques » sont essentiellement relatives aux risques prud'homaux, à des litiges commerciaux avec des fournisseurs et à un litige avec un ancien bailleur.

Les litiges ne faisant pas l'objet de provisions sont expliqués en note 8.3.

#### Indemnités de départ à la retraite :

Elles sont évaluées au 31 mars 2019 sont d'un montant de 350 K€ et sont calculées selon la méthode prospective et sur la base des hypothèses suivantes :

#### Population concernée :

- Ensemble de la population présente à la clôture
- Eliminée : toute personne dont le départ était prévu, même si non effectif à la clôture

#### Rémunération :

La rémunération annuelle sur l'exercice, prorata temporis, de chaque membre du personnel est retenue. Cette dernière est ensuite divisée par 12 pour déterminer le salaire mensuel de base retenu dans le calcul de l'indemnité de départ à la retraite.

#### Charges sociales :

Le taux de charges sociales appliqué est celui constaté sur l'exercice précédent.

Le calcul effectué résulte :

- de l'application de la convention collective de la couture parisienne ;
- de l'ancienneté de l'employé au départ en retraite à 65 ans ;
- du salaire mensuel chargé décrit plus haut.

Autres hypothèses :

- Taux de projection à 2% (variation salariale) ;
- Taux d'actualisation à 1.04% (OAT 10 ans + prime de risque 0.25%) ;
- Table de mortalité année INSEE TD-TV 14-16;
- Taux de rotation du personnel moyen constaté sur les quatre dernières années pour chaque entité intégrée dans les comptes consolidés.

### 7.1.10. Dettes Financières

Les dettes financières sont constituées de l'emprunt obligataire et des intérêts relatifs : cf. note 7.2.2 et 8.2

## 7.2. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :

### 7.2.1. Ventilation du Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires du Groupe Smalto se décompose en 3 pôles distincts :

- Le Retail est porté par les 2 magasins en propre (François 1er, Bordeaux),
- Le Négoce est la vente de marchandises à des multimarques, des franchises et des corners,
- La Couture est la fabrication de pièces mesures dans son atelier de confection.

En Milliers d'EUR	31/03/2019	31/03/2018	Variation
Négoce	695	827	-16%
Retail	2 495	3 171	-21%
Couture	875	1 460	-40%
Autre	118	159	-26%
<b>Valeurs brutes</b>	<b>4 183</b>	<b>5 617</b>	<b>-26%</b>

Le Chiffre d'affaires de la société a reculé de 26 %.

Le Négoce diminue de 16 %, très peu de clients actifs et de faibles commandes. L'ensemble des partenariats ont été arrêtés.

L'activité Retail a également connu un exercice difficile avec une baisse de 21% de chiffre d'affaires. Cette baisse est imputable au CA généré par les ventes presse (9%) et au repli de l'activité des deux boutiques en propre (- 12%) par rapport à 2017/2018.

La baisse d'activité est principalement liée à l'activité Couture en baisse de 40% et porte sur 3 clients historiques

Les autres activité baissent de 26%, malgré des revenus de licence de 42 K€ pour un contributif de 0 en 2017-2018

### 7.2.2. Résultat financier

Nature des charges financières	31/03/2019	31/03/2018
Dotations aux provisions & amort. financiers		4 459
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	494 744	663 600 (1)
Différences de change	680	16 449
Ecart de conversion	2	
<b>TOTAL</b>	<b>495 426</b>	<b>684 508</b>

(1) Les intérêts comprennent le montant des charges d'intérêts des obligations convertibles qui s'élève à 300 K€ en 2019 et 2018.

De plus, la rémunération du compte courant de Cadanor représente une charge financière de 193K€ sur 2018.

Nature des produits financiers	31/03/2019	31/03/2018
Revenus des titres de participations		62 356
Revenus sur autres formes de participations	(6 451)	
Différence de change	1 246	
Ecart de conversion		271
<b>TOTAL</b>	<b>(5 205)</b>	<b>62 627</b>

### 7.2.3. Résultat exceptionnel

(En K€)	Valeurs au 31/03/19	Valeurs au 31/03/18
Produits de cession d'immo. Incorporelles		
Produits de cession de filiales (1)	1 701	925
Autres produits exceptionnels (2)	570	644
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 271</b>	<b>1 569</b>
Charges sur opération de gestion (3)	-205	-2 038
Autres charges exceptionnelles (4)	-25	-350
Dotations amortissements et provisions except.	0	-11
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-230</b>	<b>-2 399</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 041</b>	<b>-830</b>

(1) Ce poste correspond à la plus-value de déconsolidation de la filiale Luxury Distribution Cannes. Sur l'exercice 2018, ce poste correspondait à la plus-value de déconsolidation de la filiale Suisse.

(2) et (4) Correspondent à des charges et des produits sur exercices antérieurs relatifs à des créances clients et des fournisseurs prescrites,

(3) Sur l'exercice 2018, incluent des amendes fiscales et rappel d'impôts à hauteur de 1 955k€.

### 7.2.4. Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

IMPOT SUR LES BENEFICES	31/03/2019	31/03/2018
Impôt sur les sociétés exigibles	120 845	461
Impôts différés	4 697	- 18 151
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>125 542</b>	<b>- 17 690</b>

Les 121K€ d'IS correspondent au rejet du crédit d'impôt recherché de 2015 par l'administration fiscale.

### 7.2.5. Preuve d'impôt

En Milliers d'EUR	BASE AU 31/03/2019	BASE AU 31/03/2018
<b>Résultat net avant amortissement écart d'acquisition</b>	-3 303	-5 484
Charge d'impôt effective	126	-18
<b>Résultat avant impôts avant amortissement écart d'acquisition</b>	-3 177	-5 502
<b>Taux d'imposition</b>	28%	33%
<b>Impôt théorique</b>	890	1 834
Différence taux imposition		812
Crédit impôt recherche	121	22
Déficits reportables de l'exercice non activés	-1 375	-3 091
Déficits reportables utilisés non activés à l'ouverture		1 024
Différences permanente	480	-582
Autres	10	-1
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>126</b>	<b>18</b>
Taux d'impôt effectif	-4%	0%

## 8. AUTRES INFORMATIONS

### 8.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 21 949 607 actions de 0,10 euros de nominal, intégralement libérées, soit un capital de 2.194.961 euros.

### 8.2. VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juillet 2008 a acté :

- En onzième résolution d'assemblée, l'émission l'attribution de 83 333 obligations convertibles en action nouvelles. En cas de conversion, chaque obligation donnera droit à 1 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0.02 euro.
- En douzième résolution d'assemblée, l'attribution de 104 584 000 bons de souscription d'actions dont l'exercice donne droit à la souscription d'actions ordinaires nouvelles. Le prix d'exercice des BSA a été fixé à 0.02 euro et la durée d'exercice a été fixée à cinq ans.

En vertu de l'Assemblée Générale Extraordinaire des titulaires de Bons de Souscription du 2 juillet 2013, il a été décidé :

- D'approuver la prorogation de 5 ans de la durée d'exercice des BSA du 2 juillet 2013 au 2 juillet 2018 inclus ;
- D'approuver, sous la condition suspensive de la réalisation effective de la réduction du capital social dont le principe a été décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SMALTO du 2 juillet 2013, la modification de la parité d'exercice des BSA qui est dorénavant d'une action nouvelle de la Société pour cinq BSA au lieu d'une action nouvelle de la Société pour dix BSA ;
- D'approuver, sous la condition suspensive de la réalisation effective de la réduction du capital social dont le principe a été décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société SMALTO du 2 juillet 2013, la modification du prix d'exercice des BSA qui est dorénavant de 0.10 euro par action nouvelle au lieu de 0.20 euro par action nouvelle.

En vertu de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Obligataires du 2 juillet 2013, il a été décidé :

- La prorogation de 5 ans de la durée de l'emprunt initialement fixée à 5 ans à compter du 24 juillet 2008, soit le 24 juillet 2013, pour la porter à 10 ans, soit le 24 juillet 2018 ;
- De constater la prorogation de la durée de la période de souscription des OC définie dans le contrat d'émission par référence à la date d'échéance de l'emprunt, qui est portée au 7ème jour qui précède le 24 juillet 2018, soit le 17 juillet 2018 ;
- D'approuver la modification de la parité de conversion des OC qui est dorénavant de 440 actions nouvelles pour 1 OC au lieu et place de 100 actions nouvelles pour 1 OC.

Les titulaires de BSA, réunis en Assemblée Générale le 23 février 2018, ont autorisé une nouvelle prorogation de 5 ans de la durée d'exercice des BSA pour la porter à 15 ans, soit jusqu'au 29 juin 2023, décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires du même jour.

De même, l'Assemblée Générale des obligataires du 23 février 2018 a autorisé une nouvelle prorogation de 5 ans de la durée de l'emprunt pour la porter à 15 ans, soit jusqu'au 24 juillet 2023 et une nouvelle prorogation de la durée de la période de conversion des OC définie dans le contrat d'émission par référence à la date d'échéance de l'emprunt, qui est portée au 7ème jour qui précède le 24 juillet 2023, soit le 13 juillet 2023, telles que décidées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire des actionnaires du 23 février 2018.

Le nombre d'actions total en cas d'exercice de la totalité des obligations et des BSA est ainsi de :

- Nombre d'actions existantes à la clôture : 21 949 607,
- Nombre d'actions au titre des obligations : 36 666 520 à 0.10 euro l'action,
- Nombre d'actions au titre des BSA : 20 593 188 (en tenant compte de 1 618 060 BSA déjà exercés à fin mars 2018) à 0.10 euro l'action,
- Soit un total de 79 209 315 actions.

Le résultat net consolidé recalculé sur la base de la conversion des obligations et des BSA serait alors de :

- Résultat net de l'exercice : - 5 484K€.
- Réintégration des charges d'intérêts sur les obligations nette d'impôts : 300 K€.
- Soit un résultat net recalculé hors impact des obligations de - 5184 K€.

Le résultat consolidé par action dilué s'élève donc à environ - 0,065 euro pour 79 209 315 actions.

### 8.3. LITIGES

Néant

Cf. Evènements post-cloture

### 8.4. EFFECTIF

Entités	31/03/2019	31/03/2018
Smalto	0	0
FSI	50	54
<b>Effectif moyen groupe</b>	<b>50</b>	<b>54</b>

### 8.5. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants sociaux au cours de l'exercice. Les rémunérations allouées aux membres des organes de gouvernance et de direction ne sont pas fournies car cette information conduirait à donner une information individuelle.

Il n'existe pas de contrat de retraite particulier et dédié aux membres de la Direction Générale.

Il n'existe pas de transactions avec les parties liées qui ne sont pas conclues à des conditions normales du marché.



## 8.6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant HT
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés	
Cabinet Deloitte & Associés – Smalto Comptes consolidés	17.000
Cabinet Deloitte & Associés – Smalto Comptes sociaux	17.000
Cabinet Deloitte & Associés – FSI Comptes sociaux	46.000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>80.000</b>

## 8.7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

En Milliers d'EUR	Smalto	FSI
Nantissement Fonds de commerce (Trésor Public)	36	2 212
Privilèges Organismes sociaux	8	504
<b>Totaux</b>	<b>44</b>	<b>2 716</b>

Francesco Smalto International a mis en nantissement son fonds de commerce situé au 44, rue François 1er à Paris au profit du trésor public, à hauteur de 2.212 K€, au titre du redressement dans le cadre du contrôle fiscal de la société Baronet ayant bénéficié d'une TUP le 31 mars 2008 avec effet comptable au 4/04/2008 dans la société FSI.

Engagements reçus :

Néant

## 8.8. ENTREPRISES LIEES

Bilan	En Milliers d'EUR
<b>Actif</b>	
Dépôt de Garantie	181
Immobilisations	63
<b>Passif</b>	
Dettes fournisseurs	-938
Autres dettes	-15 892
Obligations	-10 219
<b>Compte de résultat</b>	
Charges d'exploitation	1 023
Produits d'exploitation	493

La rubrique « Autres » portent sur des sociétés concernées par la notion d'entreprises et de parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du Code de Commerce.

## 9. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En EUR	31/03/2019	31/03/2018
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-3 302 543</b>	<b>-5 484 400</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	-17 830	219 189
Variation des impôts différés	4 697	-18 151
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-1 677 277	-924 988
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>-4 992 953</b>	<b>-6 208 350</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	5 261 348	6 223 718
Dont Intra-groupe :		
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>268 395</b>	<b>15 368</b>
Acquisition d'immobilisations	-269 764	-10 316
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		1 176
Incidence des variations de périmètres	-7 287	-25 345
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-277 051</b>	<b>-34 485</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
<i>Dont dividendes versés en intragroupe</i>		
<i>Dont dividendes reçus en intragroupe</i>		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-5 640	-1
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-5 640</b>	<b>-1</b>
Incidence des variations de cours des devises		
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-14 296</b>	<b>-19 118</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>378 544</b>	<b>397 657</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>364 248</b>	<b>378 539</b>